



Décision du Maire n°MPC\_MAPA\_23\_022

Objet du marché : Acquisition de matériel informatique et de copieurs multifonctions1Acquisition de matériel informatique - 4 vidéoprojecteurs et 3 tableaux.

Vu l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délégation du Conseil municipal accordée au maire par délibération n°02/28 du 9 juin 2020,

Vu le projet de marché public concernant : Acquisition de matériel informatique et de copieurs multifonctions1Acquisition de matériel informatique - 4 vidéoprojecteurs et 3 tableaux.

Considérant les besoins de la collectivité en matière : Acquisition de matériel informatique et de copieurs multifonctions1Acquisition de matériel informatique - 4 vidéoprojecteurs et 3 tableaux.

Le Maire de Pacé

DECIDE

D'attribuer le marché mentionné ci-dessus au(x) prestataire(s) :

PSI BORDEAUX - 33520 BRUGES

pour un montant de :

6 046,59 € HT.

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera à adresser à :

- Monsieur le préfet de Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine,
- Monsieur le receveur de Rennes Banlieue Est.

Fait à Pacé, le 11 août 2023

Le Maire,

Hervé DEPOUEZ.

